

PARTICULIERS



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>

[Social – Santé \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19811\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19811)

>

[Hébergement social \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N17160\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N17160)

>

[Quels établissements peuvent héberger une personne en situation de précarité ? \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2003\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2003)

Question-réponse

Quels établissements peuvent héberger une personne en situation de précarité ?

Vérfié le 27 octobre 2020 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Différents établissements peuvent accueillir une personne dans la précarité (en difficulté financière, isolée...) pour une durée plus ou moins longue. Selon les cas, ces établissements sont ouverts à tous les publics ou à certaines catégories de personnes.

Types d'hébergement

Catégories	Personnes concernées	Durée de l'hébergement
Centres d'hébergement d'urgence	Tous publics	Variable (de 1 à plusieurs nuits)
Centres maternels	Femmes enceintes et mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans et ayant besoin d'un soutien matériel et psychologique. Ces centres disposent de crèches.	Variable (de quelques semaines à plusieurs mois, jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 3 ans)
Foyers de jeunes travailleurs (FJT) (https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2018) ou Habitat jeunes	Jeunes travailleurs âgés de 16 à 25 ans (parfois 30 ans) exerçant une activité professionnelle ou une formation (stage, apprentissage...). Certains FJT accueillent aussi des étudiants et demandeurs d'emploi.	Variable (de quelques mois à maximum 2 ans)
Foyers de travailleurs migrants (FTM) (https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F17912)	Travailleurs immigrés vivant seuls, quel que soit leur âge, d'origine étrangère en situation régulière et exerçant une activité professionnelle. Certains FTM accueillent aussi des personnes connaissant de fortes difficultés pour se loger (familles monoparentales, personnes isolées...).	Indéterminée

À savoir



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2003>
Hôtel de Ville
5 chemin de Bellevue CS 80015
49610 Mûrs-Érigné

les centres d'hébergement d'urgence doivent prendre en compte, de la manière la plus adaptée possible, les besoins de la personne accueillie, notamment lorsqu'elle est accompagnée par un [animal de compagnie \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=R34418\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=R34418)

Les coordonnées de ces établissements peuvent être obtenues auprès de la mairie. Vous pouvez également vous rapprocher du Samu social.

Où s'adresser ?

Mairie – Mûrs-Erigné ▼

À noter

il est possible de faire valoir votre [droit à l'hébergement opposable \(Daho\) \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F20343\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F20343) si vous avez effectué une demande d'hébergement mais qu'aucun hébergement adapté à votre situation ne vous a été proposé. Vous pouvez aussi faire valoir votre [droit à un logement opposable \(Dalo\) \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F20343\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F20343) si vous remplissez certaines conditions (notamment de ressources).

Textes de référence ▼

Questions ? Réponses !

Sans domicile stable ou fixe (SDF) : comment obtenir une domiciliation ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F17317>)

Et aussi

Hébergement social (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N17160>)
Social – Santé

Droit à l'hébergement opposable (Daho) (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F20343>)
Social – Santé

Droit au logement opposable (Dalo) : faire valoir son droit à un logement (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F18005>)
Logement

©
Direction de l'information légale et administrative (<https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2003>
Hôtel de Ville
5 chemin de Bellevue CS 80015
49610 Mûrs-Érigné